

SPORTING CLUB de CONDREN

Assemblée générale du 22 novembre 2018

L'assemblée générale s'est déroulée le 22 novembre 2018, à partir de 19h, en présence du bureau de l'association, de 10 adhérentes, de notre animatrice Agnès David, de Mr Florin Maire de Condren et de Mr Guernut, adjoint au maire.

Mme Marie-Ange BOULANGER, notre présidente, a ouvert l'assemblée générale à 19h, en remerciant toutes les personnes présentes, mais aussi Mr le Maire de Condren pour sa présence qui marque l'intérêt qu'il porte à notre association et pour la mise à notre disposition de la salle. Elle a également remercié le personnel communal pour l'aide qu'il nous apporte avec le matériel, et le Conseil Communal pour la subvention de 250 euros qu'il a accordée au Club.

Mme Boulanger a ensuite dressé le bilan de la

Saison 2017-2018 :

La saison passée a vu une forte baisse du nombre d'adhérentes (22 contre 30 l'année précédente). 5 personnes ont fréquenté deux cours, les 17 autres un seul cours.

Le cours de gymnastique douce a accueilli 6 personnes au lieu de 8 la saison précédente, celui des seniors 10 personnes au lieu de 16, celui de la gymnastique tonique 11 personnes au lieu de 8.

Le cours d'abdo fessiers a été supprimé car, avec 4 participantes, il n'était plus rentable.

Le coût annuel pour l'adhérente est resté inchangé depuis 2009 malgré les déficits constatés récemment : 65 euros pour un cours par semaine, 100 euros pour deux cours (Assurance et SACEM comprises).

L'année 2017-2018 a été déficitaire, malgré la suppression des cours d'abdos-fessiers, la vente de grilles et la subvention du conseil municipal, aussi il a fallu piocher dans les réserves.

Les frais de déplacement des animatrices (Chantal et Agnès) se sont élevés à 2064 euros pour l'année ;

Nos rendez-vous traditionnels : la galette des rois (offerte par le club), la soirée crêpes et le repas-partage de fin d'année, se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse.

Les animatrices ont reçu, lors du repas de fin de saison, chacune une plante pour les remercier de leur travail et comme Chantal Tassier arrête sa prestation en septembre 2018, nous lui avons offert un petit cadeau supplémentaire.

Les deux ventes de grilles à 2 euros nous ont permis d'ajouter 307,50 à notre budget.

Les gagnants, tirés au sort à l'assemblée générale et à la galette des rois, ont reçu une bouteille d'apéritif (pour les grilles de 10 cases) ou une bouteille de champagne (pour les grilles à 15 cases ou 20 cases).

Les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale 2017 sont :

Présidente : Mme BOULANGER Marie-Ange ; Trésorière : Mme BEGARD Dany ; Secrétaire : Mme LAVERGE Françoise.

Il n'y a pas eu de conseil d'administration au cours de cette saison 2017/2018.

La parole est donnée à Dany BEGARD pour la présentation du **rapport financier de l'année 2017/2018 qui est approuvé par l'assemblée et le budget prévisionnel 2018/2019.**

La présidente présente ensuite **les projets pour l'année 2018/2019 :**

*la cotisation reste inchangée pour l'année 2018/2019.

*Cette année, le nombre des adhérentes est en légère progression par rapport à l'année précédente à savoir :

19 en gymnastique d'entretien

10 en gymnastique tonique

Nous avons actuellement 23 adhérentes potentielles, contre 22 l'année dernière : 6 adhérentes fréquentent 2 cours, 17 fréquentent 1 cours.

La question du montant des cotisations se posait car l'année 2017/2018 a été déficitaire malgré les ventes de grilles et la subvention de la mairie de Condren. Le budget de l'année 2018/2019 va être également difficile à boucler même avec un cours de moins par semaine et une vente de grilles pour les fêtes de fin d'année. Cependant notre trésorière pense que la suppression du cours du lundi devrait nous permettre d'équilibrer le budget.

Nous sommes assurés jusqu'au 31 décembre 2018 à la FFBA (Fédération Française du bénévolat associatif).

Nous devrions payer, pour l'année en cours, moins de 200 € pour l'adhésion à la Fédération, l'assurance et la SACEM pour 23 adhérentes si les tarifs n'ont pas trop changé. De plus, l'indemnité de transport pour l'animatrice reste inchangée.

Agnès David assure les cours du mardi et du jeudi. Chantal Tassier a cessé d'assurer les cours de gymnastique douce du lundi et nos finances ne nous permettent pas de maintenir un troisième cours par semaine.

Il n'y aura pas de cours pendant les vacances de fin d'année, du 23 décembre au 6 janvier 2019.

Selon les disponibilités de la salle, la galette des rois sera tirée le jeudi 10 janvier 2019 ou le jeudi 17 à partir de 19 h, en avançant le cours à 18 h.

L'opération « grilles à 2€ la case » est renouvelée pour les Fêtes de fin d'année avec tirage lors de la galette des rois. Nous pensons renouveler les soirées mardi-gras (cours du mardi 5 mars, grimées et crêpes), mi-carême (cours du jeudi 28 mars, grimées et crêpes).

La saison se terminera par le repas de fin d'année, dont la date sera choisie en avril ou mai.

Le bureau est reconduit à l'unanimité et Maryse Bruxelles, Virginie Pastot, Corinne Rochette, Agnès David, Annie Dardenne ont été élues au conseil d'administration.

La réunion fut suivie d'un moment d'échange autour d'un verre de l'amitié.